



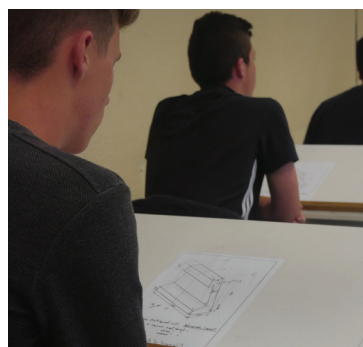
- ☑ Formation initiale
- ☑ Contrat de professionnalisation
- ☑ VAE
- ☑ VAP

Licence professionnelle

Métiers du BTP, Génie Civil & Construction

Parcours : Dessinateur projeteur structure

ou : Dessinateur projeteur voirie, réseaux divers



PUBLIC VISÉ

Tous publics :
étudiants, demandeurs d'emploi,
salariés.

ADMISSION

- **BTS**
(Bâtiment, Études & Économie de la construction, Travaux Publics)
- **DUT**
(Génie Civil & Construction durable)

POSTULER

Toutes les démarches sur
iut-bethune.univ-artois.fr

CONTACTS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Tél. : 03 21 63 23 00 poste 121207

ou 06 89 84 58 88

daniel.ammeux@univ-artois.fr

SCOLARITÉ

Tél.: 03 21 63 23 09

caroline.foks@univ-artois.fr

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La licence professionnelle Dessinateur projeteur forme des techniciens du domaine du bâtiment et de la construction, capables de réaliser les opérations suivantes :

- Produire des plans de définition ou d'exécution (Maquettes Numériques BIM),
- Contrôler la conformité des projets,
- Dimensionner des éléments d'ouvrage,
- Proposer des solutions techniques.

Le dessinateur projeteur est chargé de matérialiser les idées : à partir du dossier technique qui lui a été remis, il établit les plans et schémas de l'ouvrage à réaliser. Véritable médiateur entre les concepteurs et les opérationnels, le dessinateur tient compte des informations qui remontent du terrain pour apporter aux plans initiaux tous les correctifs nécessaires.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire d'une licence professionnelle Dessinateur projeteur peut prétendre, en fonction du parcours choisi, à des postes de :

- assistant-ingénieur BE,
- dessinateur projeteur structures,
- dessinateur projeteur voirie, réseaux divers.

ATOUS DE LA FORMATION

- La taille humaine de l'établissement permet un **suivi personnalisé et régulier** de chaque étudiant.

- Cette formation courte d'un an permet à l'étudiant de se spécialiser, afin de **s'insérer facilement dans le monde professionnel**, une fois le diplôme obtenu.

- 60% des enseignements sont assurés par des **intervenants professionnels** du domaine.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le programme de la formation se décline en 5 Unités d'Enseignements (UE).

Le Projet Tutoré et le stage en entreprise contribuent à construire et consolider le parcours professionnel de l'apprenti.

Les enseignements sont dispensés sous forme de travaux dirigés (TD) et travaux Pratiques (TP).

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est répartie sur 20 semaines (3 périodes), elle est constituée de 600 heures de formation universitaire, dont 150 heures de projets tutorés.

En formation initiale, le stage intervient en fin de formation. En contrat de professionnalisation, la formation se déroule en alternance : la professionnalisation est constituée de 27 semaines en entreprise.

PARCOURS STRUCTURES

UE 1 (152h)

- Ouvrages bois
- Construction métallique
- Béton armé
- Etude des constructions

UE 2 (140h)

- Informatique graphique : DAO
- Informatique spécifique Arche
- Topographie spécifique
- Projet BA
- BIM

UE 3 : (158h)

- Sécurité Incendie
- Réglementation
- Marché
- Informatique bureautique
- Anglais

UE 4: PROJET TUTORÉ (150h)

UE 5 : STAGE

PARCOURS VRD

UE 1 (132 h)

- Mécanique des fluides
- Géotechnique
- Dimensionnement

UE 2 (164h)

- Projet VRD
- Tracé routier et ferroviaire
- Topographie
- Anglais

UE 3 : (154h)

- Marché / Réglementation
- Informatique graphique : DAO
- Informatique bureautique
- Informatique spécifique

UE 4: PROJET TUTORÉ (150h)

UE 5 : STAGE

PROJETS ET STAGE

Les projets consistent à placer les étudiants dans une **situation professionnalisante**.

Par groupes de 2 ou 3, les étudiants traitent un sujet technique, pour lequel ils convoquent les connaissances acquises tout au long de la formation. A l'issue du projet, l'étudiant doit produire un compte rendu écrit et oral. Les sujets peuvent être proposés par l'IUT mais aussi par des entreprises partenaires ou par les étudiants eux-mêmes. Le groupe est encadré par un tuteur, qui vérifie l'avancée des actions.

En formation initiale, le stage de 16 semaines en entreprise est effectué en fin d'année universitaire alors qu'en contrat de professionnalisation, le stage est réparti sur 27 semaines en entreprise définies par un calendrier d'alternance.

Le stage de fin d'études peut être effectué à l'étranger (se rapprocher du service des relations internationales).

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une année universitaire, soit 2 semestres.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants du monde professionnel

ÉVALUATION

Contrôle continu



APRÈS LA LICENCE PRO

Vie active